

Les promesses de General Electric dans l'éolien en mer, c'était du vent

17 avril 2019 - Jean-Christophe Féraud

https://www.liberation.fr/france/2019/04/17/les-promesses-de-general-electric-dans-l-eolien-en-mer-c-etait-du-vent_1721992



Des éoliennes au large de l'Allemagne. Photo Tobias Schwarz. AFP

Le groupe américain vient d'annoncer qu'il abandonnait deux des trois parcs éoliens prévus au large des côtes françaises pour lesquels il s'était engagé. Quatre ans après le rachat des activités énergie d'Alstom, il s'apprête par ailleurs à supprimer des centaines de postes en France.

General Electric a décidément du mal à tenir ses promesses en France. Quand il a racheté la branche énergie d'Alstom en 2015, le conglomérat industriel américain s'était engagé à créer 1 000 emplois dans les quatre ans. Bilan : zéro emplois créés fin 2018 et un plan de restructuration portant sur plusieurs centaines de suppressions de postes lancé dans la foulée, qui menace notamment l'usine de turbines à gaz de Belfort. Et voilà que l'on apprend, mardi, via un discret communiqué, que GE a décidé d'abandonner deux des trois parcs éoliens qu'il devait construire au large des côtes françaises. Avec là encore de probables suppressions de postes : une centaine d'emplois seraient menacés dans sa division «éolien en mer» en France, à Nantes et Saint-Nazaire.

Le groupe, qui devait fournir les éoliennes de trois parcs offshore développés par le consortium Eolien Maritime de France (EMF) au large de Courseulles-sur-Mer (Calvados), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et Fécamp (Seine-Maritime), a annoncé qu'il ne tiendrait ses engagements que «pour le premier parc éolien en mer français d'EMF à être purgé de tout recours». De fait, comme la plupart des projets éoliens, ces trois futurs parcs qui avaient été remportés à l'origine par Alstom, sont visés par des recours administratifs en série déclenchés par des opposants. Et GE estime que «les retards excessive-

ment importants cumulés depuis 2012 liés à ces recours ont eu un impact significatif sur les caractéristiques économiques de ces projets». En clair, l'américain estime que la rentabilité de l'éolien offshore français est remise en question par le syndrome «nimby» («not in my backyard») qui voit associations et particuliers multiplier les actions en justice pour empêcher l'implantation des éoliennes, y compris en mer.

Activité au ralenti

EDF, qui sera l'opérateur des trois parcs potentiellement visés par le désengagement de GE, a immédiatement remplacé l'américain par un autre fabricant de turbines éoliennes et non des moindres puisqu'il s'agit du numéro 1 européen Siemens-Gamesa. L'industriel germano-espagnol, qui avait déjà été retenu pour les parcs d'Engie à Dieppe-Le Tréport (Seine-Maritime) et à Yeu-Noirmoutier (Vendée), et celui de l'espagnol Iberdrola, dans la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), élargit ainsi le carnet de commandes de sa future usine d'éoliennes du Havre qui doit embaucher à terme près de 800 salariés. C'est tout le contraire pour l'usine de nacelles que GE a implanté à Montoir-de-Bretagne, près de Saint-Nazaire et qui devait faire travailler à terme 500 personnes. Le site tourne aujourd'hui au ralenti et son avenir est suspendu au démarrage du seul parc offshore que doit désormais fournir GE Renewable Energy. Mais pour donner de la charge de travail sur ses sites de Nantes (bureaux d'études), Saint-Nazaire (nacelles) et Cherbourg (pales), GE fait miroiter le développement de sa puissante turbine de nouvelle génération Haliade-X (12 MW).

Le géant américain, qui avait racheté la branche énergie d'Alstom pour 12 milliards de dollars juste avant le retournement du marché du gaz, dit vouloir rester «un acteur de premier plan de la filière des énergies renouvelables françaises pleinement engagé dans son développement». Mais le fait est que GE, l'une des plus grandes entreprises au monde (125 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 265 000 salariés en 2018), traverse une forte zone de turbulences. Le nouveau PDG du groupe, Larry Culp, a décidé de tailler à la hache dans ses activités énergie. Et tout particulièrement de ce côté-ci de l'Atlantique. Délié des engagements pris au moment du rachat d'Alstom, GE France a déjà négocié 700 départs par rupture conventionnelle collective dans différentes entités en début d'année. Et il s'apprête à lancer un lourd plan social dans son usine de turbines à gaz de Belfort. Un comité d'entreprise extraordinaire est convoqué le 30 avril et les syndicats craignent de voir tomber le couperet de 800 suppressions de postes sur un effectif total de 2 000 salariés.

Nouvelles menaces sur l'emploi

Même inquiétude dans la branche «Grid» (réseaux électriques) : GE envisage de réduire fortement les effectifs de son usine de disjoncteurs haute tension qui emploie près de 500 personnes à Villeurbanne, dans la banlieue de Lyon. «La direction nous a sorti des tableaux Excel nous présentant comme une activité en surproduction de 170% et GE ne veut plus de site qui génère moins de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, ils ne font pas mystère de leur volonté de réduire fortement la voilure», s'alarme le délégué central CGT de l'usine Serge Paolozzi. Un comité central d'entreprise est là encore convoqué, jeudi.

Autant de dossiers sociaux minés qui attendent le nouveau PDG de GE France, Hugh Bailey, qui doit prendre ses fonctions le 22 avril. Comme Libération l'a révélé, ce dernier a été le conseiller industriel d'Emmanuel Macron lorsque ce dernier était ministre de l'Economie entre 2014 et 2016 et a donné son feu vert à la vente d'Alstom à GE... A ce titre, Hugh Bailey ne découvre pas que General Electric n'a pas tenu ses promesses en matière d'emplois et d'activités industrielles en France. Mais cela ne l'a pas empêché ce haut fonctionnaire d'offrir ses services au groupe américain «pour venir faire le sale boulot», s'insurge un syndicaliste de l'usine de Belfort.